

Questions orales

Mlle Deborah Grey (Beaver River): Monsieur le Président, si tel était le cas, il serait alors très simple de déposer une analyse des dépenses régionales.

Cette analyse est indispensable pour que les Canadiens sachent si ces compressions sont équitables. Par exemple, les transferts de l'impôt sur le revenu perçu auprès des entreprises d'utilité publique de l'Alberta ont tout simplement été bloqués dans ce budget. Le ministre des Finances confirmera-t-il que, à peine quelques jours avant le dépôt de ce budget, il a augmenté les transferts d'impôt en faveur du Trésor de l'Ontario en effectuant un paiement volontaire de 90 millions de dollars en charges sociales?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je sais que le Parti réformiste du Canada est favorable à la réduction des dépenses.

Nous avons comprimé les dépenses dans ce budget. Je ne vois donc pas pourquoi ma collègue ne dit pas que c'est un bon budget. N'est-elle pas contente que nous ayons pris le taureau par les cornes, que nous réduisions les dépenses et que nous entendions continuer de freiner le déficit?

* * *

L'ENVIRONNEMENT

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester): Monsieur le Président, j'ai une question emballante à poser au ministre de l'Environnement. Comme il n'est pas là, je m'adresserai à son secrétaire parlementaire.

Le pont que l'on se propose de construire pour nous relier à l'Île-du-Prince-Édouard aura une incidence économique et environnementale considérable sur ma circonscription, mais pas la moindre audience n'est prévue dans cette partie de la Nouvelle-Écosse. Il n'y en aura que dans les comtés de Pictou et de Westmount, de l'autre côté de la péninsule.

Le ministère de l'Environnement accueillera-t-il favorablement une demande visant à corriger cet oubli, pour que des audiences soient tenues dans le comté de Cumberland en vue d'évaluer l'incidence qu'aura ce projet d'envergure sur notre région?

M. Lee Clark (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je crois que, comme le comprennent la plupart des députés, l'indépendance des comités formés pour tenir des audiences publiques dans l'ensemble de la région touchée est la caractéristique fondamentale du PEEE.

Par conséquent, le ministre serait très malvenu d'ordonner au comité de tenir des audiences dans une collectivité donnée.

Je ne manquerai cependant pas de communiquer au comité l'intérêt que le député porte à la question et de veiller à ce qu'il prenne sa demande en considération.

* * *

PETRO-CANADA

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Énergie, mais comme il est absent, le premier ministre voudra peut-être y répondre.

Ma question concerne la privatisation de Petro-Canada, mais sa portée est plus vaste. Le premier ministre peut-il me dire comment nous allons assurer une présence et une participation canadiennes suffisantes dans le secteur pétrolier maintenant que la société Petro-Canada est mise aux enchères? Et surtout, qui va exploiter les réserves pétrolières et gazières des régions neuves si, de l'avis même des publicitaires du premier ministre et du ministre, nous avons désespérément besoin de ces réserves pour ne pas tomber de nouveau à la merci des approvisionnements étrangers?

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires)): Monsieur le Président, en l'absence du ministre de l'Énergie, je me ferai un plaisir de répondre à la question.

Comme le sait le député, la société Petro-Canada n'est pas la seule à exploiter les ressources des régions neuves. Nombre de sociétés pétrolières y font de l'exploration et y ont en fait découvert jusqu'à maintenant des réserves de pétrole totalisant plus de un milliard de barils.

Il coûte extrêmement cher à Petro-Canada de prospecter et d'exploiter ces ressources en association avec ces diverses sociétés. Des consortiums existent. Ces activités vont se poursuivre dans le cadre de la politique du ministère de l'Énergie. Absolument rien n'a changé à cet égard.

La société Petro-Canada va continuer à assurer une participation et une présence canadiennes fortes dans les régions neuves.

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, je remercie le ministre. Il a montré encore une fois qu'il s'y connaît beaucoup en matière de privatisation et qu'il ignore tout du domaine énergétique. C'est pourquoi j'espère que le premier ministre répondra à une autre question très précise.